



## Délai normal remise documents après donation aux enfants

Par **JThomas4255**, le **30/01/2020** à **10:02**

En décembre 2018 ous avons fait la donation de la valeur de notre maison au bénéfice de nos enfants, avec paiement d'une somme considérable aut titre des impôts et des honoraires. Nous n'avons pas de justificatifs. La notaire nous a dit qu'il faudrait un an pour la remise des documents; depuis elle prévoyait que cela se fasse en novembre 2019. J'ai demandé des nouvelles par mail à la mi-janvier, pas de réponse. Question: il y-t-il lieu de nous inquiéter?

Merci pour tout conseil.

J Thomas